



Les parents **APE Chambly** vous proposent

UNE VENTE DE BONBONS pour HALLOWEEN  
LE JEUDI 17 OCTOBRE 2019  
1 sachet de bonbons pour 2 euros



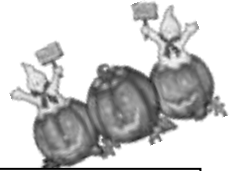
Nom et prénom de l'élève : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_  
Nombre de sachets : \_\_\_\_\_ X 2 euros = \_\_\_\_\_  Chèque  Espèces

Le règlement doit être joint à ce document et remis à l'enseignant **avant le 14 octobre**. Chèque à l'ordre d' APE. Les bonbons réservés et réglés seront distribués le 17 octobre dans les classes.



Les parents **APE Chambly** vous proposent

UNE VENTE DE BONBONS pour HALLOWEEN  
LE JEUDI 17 OCTOBRE 2019  
1 sachet de bonbons pour 2 euros



Nom et prénom de l'élève : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_  
Nombre de sachets : \_\_\_\_\_ X 2 euros = \_\_\_\_\_  Chèque  Espèces

Le règlement doit être joint à ce document et remis à l'enseignant **avant le 14 octobre**. Chèque à l'ordre d' APE. Les bonbons réservés et réglés seront distribués le 17 octobre dans les classes.



Les parents **APE Chambly** vous proposent

UNE VENTE DE BONBONS pour HALLOWEEN  
LE JEUDI 17 OCTOBRE 2019  
1 sachet de bonbons pour 2 euros



Nom et prénom de l'élève : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_  
Nombre de sachets : \_\_\_\_\_ X 2 euros = \_\_\_\_\_  Chèque  Espèces

Le règlement doit être joint à ce document et remis à l'enseignant **avant le 14 octobre**. Chèque à l'ordre d' APE. Les bonbons réservés et réglés seront distribués le 17 octobre dans les classes.



Les parents **APE Chambly** vous proposent

UNE VENTE DE BONBONS pour HALLOWEEN  
LE JEUDI 17 OCTOBRE 2019  
1 sachet de bonbons pour 2 euros



Nom et prénom de l'élève : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_  
Nombre de sachets : \_\_\_\_\_ X 2 euros = \_\_\_\_\_  Chèque  Espèces

Le règlement doit être joint à ce document et remis à l'enseignant **avant le 14 octobre**. Chèque à l'ordre d' APE. Les bonbons réservés et réglés seront distribués le 17 octobre dans les classes.



Les parents **APE Chambly** vous proposent

UNE VENTE DE BONBONS pour HALLOWEEN  
LE JEUDI 17 OCTOBRE 2019  
1 sachet de bonbons pour 2 euros



Nom et prénom de l'élève : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_  
Nombre de sachets : \_\_\_\_\_ X 2 euros = \_\_\_\_\_  Chèque  Espèces

Le règlement doit être joint à ce document et remis à l'enseignant **avant le 14 octobre**. Chèque à l'ordre d' APE. Les bonbons réservés et réglés seront distribués le 17 octobre dans les classes.